



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

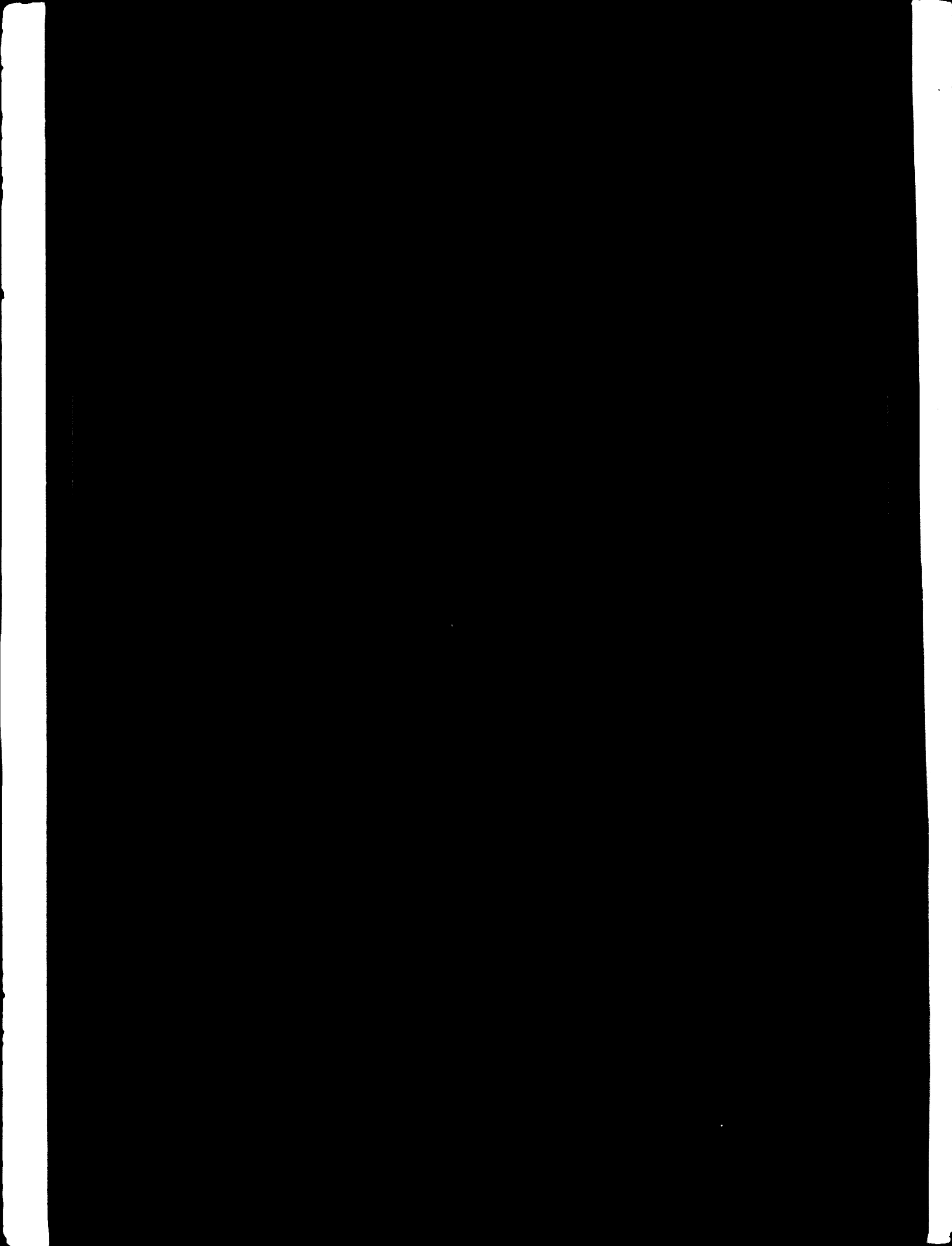
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





07254-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.239/3

10 novembre 1976

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Septième réunion sur la coopération
entre institutions de financement
du développement industriel

New Delhi (Inde), 29 novembre-2 décembre 1976

LES RETOMBÉES SOCIALES DU CREDIT
AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL :
L'EXPERIENCE DE L'INDE*

Document présenté par
l'Industrial Development
Bank of India

* Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues du Secrétariat de l'ONUDI. Le présent document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

id.76-6513

Bien que le crédit au développement ne soit pas, en Inde, un phénomène récent, puisqu'il a été pratiqué dès l'accession du pays à l'indépendance, il mérite aujourd'hui encore, de faire l'objet d'une étude car tout comme les problèmes économiques, il présente dans ce pays des caractéristiques particulières. L'Inde est devenue indépendante en 1947 et la première banque de développement, la Industrial Finance Corporation of India - établissement du secteur public - a été créée dès 1948, ce qui montre combien le gouvernement était conscient de la nécessité de l'industrialisation et du rôle important que les banques de développement ont à jouer à cet égard.

L'Inde présentait alors des caractéristiques particulières, et les a conservées. Elle se place au deuxième rang des pays les plus peuplés du monde (près de 607 millions d'habitants en 1976). Certains des Etats qui la composent comptent beaucoup plus d'habitants que plusieurs pays développés ou en développement. Elle constitue également un cas unique parmi les pays membres de l'Organisation des Nations Unies par sa diversité des points de vue socio-économique, culturel, religieux, linguistique et géographique. Si sa superficie, sa densité de population et sa dotation en ressources naturelles lui procurent certains avantages, elles sont aussi une source de problèmes particuliers. Son dynamisme fait naître de nouveaux problèmes au cours du processus de croissance. Les politiques doivent être adaptées à l'évolution du pays et l'économie connaît un processus ininterrompu d'expériences nouvelles et d'adaptation.

A la veille de l'indépendance, l'Inde avait aussi, en valeur absolu, une assez bonne base industrielle. Bien avant que le pays devienne indépendant, les industries des textiles de coton et de jute avaient, grâce aux avantages relatifs de l'Inde dans ce domaine, connu un développement considérable. Les industries du ciment, du sucre, de l'acier, la fabrication des allumettes, les verreries et plusieurs industries mécaniques légères se sont également développées entre les deux guerres. Après la Seconde Guerre mondiale sont apparues plusieurs industries nouvelles : construction de moteurs Diesel, de pompes, de bicyclettes, de machines à coudre, production de carbonate de sodium anhydre, de soude caustique, de produits pharmaceutiques, etc. Il convient cependant de noter que l'apparition de ces nouvelles activités industrielles est due principalement à la conjoncture inflationniste et aux pénuries

de l'après-guerre. Ce qui comptait avant tout, alors, c'était de réaliser rapidement des bénéfices et l'on n'accordait guère l'attention qu'ils méritent à des critères tels que l'emplacement optimal, l'échelle optimale des fabrications, la technologie la mieux appropriée, etc. Si la structure industrielle que l'Inde a héritée de la période coloniale peut, en valeur absolue, paraître assez diversifiée et importante, elle était en réalité extrêmement faible au regard du chiffre de population. Compte tenu de la tâche énorme qui attendait le pays, les résultats obtenus étaient tout à fait décevants. En 1948/49, la part des établissements industriels dans le revenu national n'était que de 6,6 % et leur main-d'oeuvre ne représentait que 1,8 % de la population active du pays. La principale activité économique restait l'agriculture. L'industrie produisait surtout des biens de consommation, et ce alors que l'existence de gisements de minerais de fer et l'avantage comparatif potentiel du pays en matière de sidérurgie, la qualité de la main-d'oeuvre nationale et l'importance du marché intérieur offraient des perspectives considérables pour l'établissement d'un puissant secteur de biens d'équipement pouvant offrir une base solide au développement de l'industrie en général. Compte tenu de ce qui précède, le degré d'industrialisation était faible, la structure de l'industrie présentait des insuffisances certaines, il était impératif d'appliquer de manière un peu plus stricte des critères de rentabilité et, surtout, des efforts plus soutenus et une politique de planification étaient indispensables pour accélérer l'industrialisation du pays. C'est à ces besoins que devait répondre la création en 1948, de la Industrial Finance Corporation, à laquelle a fait suite, après consolidation et amélioration des services statistiques, le lancement en 1951/52 du premier plan quinquennal. Les principaux objectifs et les grandes lignes de la politique industrielle suivie depuis l'indépendance sont résumés ci-après :

Les objectifs économiques et la politique industrielle
depuis l'accession à l'indépendance

La politique industrielle du pays, exposée dans les décisions et déclarations gouvernementales et modifiée périodiquement en fonction de la conjoncture, vise à atteindre les objectifs énoncés dans le Préambule de la Constitution. On peut y lire, entre autres, dans la Section consacrée aux "Principes directeurs de la politique de

l'Etat" que l'Etat s'emploie à promouvoir le bien-être du peuple en assurant et en garantissant un ordre social dans lequel le principe de la justice sociale, économique et politique anime toutes les institutions de la vie nationale.

Le texte précise que la politique de l'Etat a pour but d'assurer :

- a) Que tous les citoyens - hommes et femmes - se voient garantir des moyens d'existence appropriés;
- b) Que la propriété et la gestion des ressources matérielles de la collectivité soient réparties de manière à servir au mieux l'intérêt commun;
- c) Que le fonctionnement du mécanisme économique ne se traduise pas par une concentration de la richesse et des moyens de production qui porterait préjudice à la collectivité.

La politique industrielle est un des moyens qui servent à atteindre ces objectifs sociaux. La politique appliquée actuellement a pour trait caractéristique une répartition des diverses activités industrielles en trois grandes catégories. La première comprend les industries réservées au secteur public (industrie nucléaire, pétrole, construction aéronautique, matériel ferroviaire, construction navale, sidérurgie). La deuxième catégorie groupe environ 200 types de fabrications pour lesquelles les économies d'échelle n'ont pas une importance capitale et qui sont réservées au secteur de la petite industrie; la liste en est périodiquement révisée et complétée. Entre ces deux catégories se place ce qu'on pourrait appeler le secteur résiduel - tous les autres genres de production industrielle - comprenant lui-même un sous-secteur "essentiel" et un sous-secteur "non essentiel". Les firmes industrielles d'une certaine importance (elles sont inscrites sur une liste) et les sociétés étrangères sont entièrement libres de s'engager dans toute fabrication relevant du sous-secteur dit essentiel et peuvent exercer leur activité dans le secteur dit non essentiel à condition de travailler pour l'exportation. La liste des industries du secteur "essentiel" est périodiquement révisée. Le développement des diverses industries est déterminé, dans ses grandes lignes, par la stratégie de planification qu'arrête la Commission du plan ainsi que par le jeu des forces du marché; les questions ayant trait à l'autorisation de créer des entreprises industrielles, au statut de celles-ci et à la répartition géographique des avantages résultant de l'industrialisation

relève de l'instance habilitée à accorder cette autorisation - c'est-à-dire le gouvernement central - et des institutions financières du pays, qui octroient une assistance financière aux entreprises industrielles.

Structure des institutions indiennes de financement

La nécessité de créer des institutions de crédit spécialisées pour répondre aux besoins financiers à terme de l'industrie a été reconnue en Inde dès 1931. On a également compris que ces institutions devaient être créées à l'échelon de l'union et à l'échelon des Etats. Mais la première institution financière nationale, à savoir l'"Industrial Finance Corporation" (IFCI) a été créée dans le secteur public en 1948. Après des débuts modestes, cette société qui, depuis 1948, année de sa fondation, n'a cessé de prendre de l'importance et d'entreprendre des opérations de plus en plus complexes, a grandi avec l'industrie du pays. La IFCI s'intéresse surtout aux industries sucrières et textiles - notamment dans le secteur des coopératives - qui offrent de larges possibilités d'emploi et canalisent également l'épargne du secteur agricole à des fins productives. En nombre et en valeur, les projets approuvés par l'IFCI pour ces secteurs ont représenté un tiers du total des projets approuvés à la fin juin 1976.

La création d'institutions financières dans chacun des Etats qui composent l'Union a été envisagée presque simultanément, le premier ayant commencé à opérer dans l'Etat de Tamilnadu, en 1949. La loi sur les sociétés financières d'Etat (The State Financial Corporations Act) votée en 1951, est entrée en vigueur le 1er août 1952. Depuis lors, 17 sociétés financières (SFC) ont été créées dans les Etats essentiellement pour fournir des prêts et une garantie aux petites entreprises et aux très moyennes entreprises dont le capital social entièrement versé et les réserves sont inférieures à 10 millions de roupies. L'assistance (prêts et garanties) qu'une société financière d'Etat peut fournir pour un seul projet est plafonnée à 3 millions de roupies.

Depuis lors, de nouvelles filiales ont été créées afin de répondre aux multiples besoins de l'industrie de cet immense pays conformément à ses objectifs socio-économiques. L'"Industrial Credit and Investment Corporation of India", entreprise privée qui est aujourd'hui la seule institution financière privée du pays, a été créée en 1955 pour accorder des prêts en devises et fournir des garanties financières à l'industrie.

Immédiatement après a été créée la "Refinance Corporation for Industry Limited" pour financer l'industrie. Elle a été établie en 1958 par la "Reserve Bank of India", la LIC et quelques-unes des banques commerciales les plus importantes afin de refinancer les banques commerciales, puis les sociétés financières des Etats (State Financial Corporation) pour leurs prêts à moyen terme aux moyennes industries du secteur privé. Ses ressources proviennent essentiellement du fonds en roupies constitué au titre de l'accord P.L.490 conclu entre l'Inde et les Etats-Unis. Ultérieurement, cette institution a fusionné avec l'"Industrial Development Bank of India" (Banque indienne de développement industriel) (IDBI), la banque de développement la plus importante du pays.

Contrairement aux autres institutions nationales, l>IDBI finance l'industrie de divers programmes de financement : elle finance directement les moyennes et les grandes entreprises, essentiellement dans le cadre d'une assistance constituée avec les autres institutions financières nationales; elle procède au refinancement des institutions financières des Etats, des Sociétés d'investissements industriels et des banques commerciales relevant des Etats (les prêts aux petites entreprises et aux plus petites des moyennes entreprises les moins importantes sont consentis suivant un système presque automatique de location-vente appelé Bills Rediscounting Scheme) qui permet aux clients d'acheter du matériel fabriqué localement et elle fournit également des prêts à terme pour l'exportation de biens d'équipement avec paiements différés. L>IDBI fournit aussi une aide pour répondre aux besoins de devises des entreprises qui reçoivent une aide des sociétés d'investissement industriel relevant des Etats (State Financial Corporations) grâce à son programme de refinancement alimenté par une ligne de crédit de la Banque mondiale. En outre, l>IDBI souscrit au capital, aux bons et aux obligations d'autres institutions financières dont elle augmente ainsi les ressources. Il existe encore d'autres programmes de l>IDBI que nous évoquerons dans la suite de cette étude.

Outre ces instituts, le "Unit Trust of India" (UTI, créé en 1964), la "Life Insurance Corporation of India" et la "General Insurance Corporation of India" fournissent également, dans une certaine mesure, des moyens financiers au secteur industriel. Ces organismes travaillent en étroite collaboration avec les autres institutions financières de l'Union et constituent une sorte de consortium qui prête des capitaux à l'industrie. Les banques commerciales font également, dans une certaine mesure, des prêts à terme à l'industrie, mais ont toujours répondu aux demandes des instituts de crédit en finançant la réalisation de projets industriels relativement importants.

L'Institut de l'Union le plus récent, qui a été créé en 1971 est l'"Industrial Reconstruction Corporation of India Limited"; son but principal est la réorganisation d'entreprises industrielles dont la situation est précaire.

Voici décrit, très succinctement, la structure des institutions financières au service de l'industrie nationale. La brochure sur les banques de développement publiée par l'IDBI et la brochure sur les institutions financières indiennes préparée par l'"India Investment Centre" fournissent de nombreux renseignements sur le travail de ces institutions. En outre, il convient de noter qu'il existe des institutions financières dont la vocation est de fournir des prêts à moyen terme et à long terme au secteur agricole. L'institution principale dans ce secteur est l'"Agricultural Refinance and Development Corporation" (Société pour le refinancement et le développement de l'agriculture) qui, pour l'essentiel exerce son action par le truchement des "Land Mortgage Banks" (institutions de crédit sur hypothèque foncière) et des banques coopératives d'Etat ("State Cooperative Bank") au niveau des Etats. Mais cette étude étant consacrée au financement industriel, nous nous limiterons au rôle que les institutions de financement industriel ont pu jouer dans la vie industrielle du pays du point de vue de la quantité et de la qualité.

Il est fréquent, et certainement plus approprié, en parlant des institutions financières des pays en développement, de les désigner sous le nom de banques de développement, expression qui montre bien que leurs attributions dépassent de loin la fonction classique qui consiste à fournir des capitaux à terme aux entrepreneurs sérieux et à réunir des moyens de financement pour leurs opérations de prêt. Dans les pays développés, notamment en Allemagne et au Japon, la Banque contribuerait activement, trop parfois même, à l'accélération de la croissance économique en fournissant des services bancaires commerciaux et en répondant aux besoins des entrepreneurs en matière de capitaux à terme. Mais les pays avancés, lorsqu'ils en étaient à un stade embryonnaire de développement, souffraient de contraintes beaucoup moins nombreuses que les pays en développement aujourd'hui. A cette époque, le commerce international jouait le rôle de moteur de croissance, les problèmes de commercialisation et de matières premières se posaient avec moins d'acuité et, d'une façon générale, les entrepreneurs ne manquaient pas. Un soutien actif des pouvoirs publics pour mettre en place une infrastructure nécessaire et l'attitude favorable des institutions de financement permettaient une croissance sans à-coups.

Mais si les banques de développement, en tant qu'intermédiaires financiers, ne peuvent pas jouer le rôle de moteur du développement, elles peuvent certainement orienter la croissance dans le sens souhaitable. Le principal objectif des pays développés au début de leur développement était la croissance considérée comme une fin en soi et une attitude était favorisée par le comportement des banques. Aujourd'hui, dans les pays en développement, notamment en Inde, une importance considérable est accordée à la redistribution du revenu et des facteurs de production, à la justice sociale, à l'autosuffisance, à la prévention de la concentration de la puissance économique, à une croissance régionale équilibrée, à la promotion d'une classe d'entrepreneurs techniciens. La croissance économique, assortie d'une répartition équitable et plus ou moins simultanée de ses avantages, est l'objectif essentiel. Dans une économie où les ressources sont rares, cela exige non seulement un investissement de toutes les ressources disponibles, mais également une certaine composition qualitative et une certaine répartition géographique de ces ressources. La gamme de produits fabriqués qui en résulte doit également répondre aux objectifs sociaux acceptés.

Les banques de développement doivent adapter leurs stratégies et leurs activités de crédit de façon à atteindre ces objectifs. Leurs opérations de crédit doivent être beaucoup plus réfléchies. C'est en vérité une tâche extrêmement complexe que de chercher à atteindre simultanément plusieurs objectifs qui parfois peuvent être contradictoires. Etant donné le délai fixé pour atteindre ces objectifs, il est douteux que les banques de développement aient jamais été appelées à fournir autant de services. C'est pourtant le cas en Inde où la tâche de ces banques est extrêmement ardue.

Aux objectifs sociaux du pays doivent correspondre des domaines d'action et les banques de développement doivent, dans la limite de leurs attributions, doivent à leur tour se fixer des buts propres à servir ces objectifs. Traduits en plan d'action et en critères pour l'octroi d'assistance, ils définissent le cadre des priorités dont les banques de développement doivent tenir compte pour leur aide au financement. A l'heure actuelle, les secteurs prioritaires sont les suivants :

- i) Projets intéressant les régions arriérées,
- ii) Projets intéressant la petite industrie,
- iii) Projets présentés par des techniciens à vocation d'entrepreneurs;
- iv) Projets relatifs à la production de biens de grande consommation,
- v) Projets pour la fabrication de produits destinés à être exportés ou à remplacer des importations.

La liste qui précède n'est qu'indicative et ne préjuge en rien de l'ordre des priorités. Indépendamment de ces secteurs qui portent sur l'avenir à long terme, les banques de développement doivent également satisfaire des priorités à court terme et adapter leur stratégie en matière de crédit à l'évolution de la situation de façon à ne pas créer de danger d'inflation, de ne pas laisser des capacités oisives dans certains secteurs où les matières premières et les services publics indispensables font défaut ou de provoquer par la suite une pénurie ou une saturation de certains biens. L'offre et la demande doivent être ajustées de façon qu'il n'y ait pas déséquilibre entre elles et, à cet égard, les institutions financières ont un rôle important à jouer. Ce point est capital vu que les projets quels qu'ils soient forment un tout indivisible, qu'ils ne sont rentables qu'à partir d'un certain niveau d'utilisation de leur capacité, en sorte que la production ne peut augmenter que par bonds successifs. Il faut donc tout mettre en oeuvre pour ajuster l'offre (et les besoins de matières premières qui en découlent) en étalant ou, le cas échéant, en diminuant pendant quelque temps l'assistance fournie à certains secteurs.

Ce point mérite d'être développé. Le principal instrument de travail des banques de développement c'est l'argent, ressource rare, qu'elles ont pour rôle de réunir et d'injecter dans l'économie. L'argent n'est pas, à proprement parler, une ressource, mais un moyen de mesurer la valeur de toutes les ressources. Il a sa puissance mais aussi sa faiblesse. Créer de l'argent sans produire les biens et services correspondants dans un délai raisonnable favorise l'inflation. Une banque de développement ne peut pas se contenter de jouer le rôle d'un simple établissement de crédit. Elle doit tenir compte du pouvoir de l'argent qui permet d'acquérir toutes les ressources et en user pour le plus grand bien du pays. La façon dont cet argent est investi dans les projets détermine dans une large mesure les besoins des bénéficiaires pour ce qui est de biens et de services rares tels que l'énergie, le fuel et les moyens de transport. En pratiquant une politique judicieuse d'assistance aux projets suivant leur implantation, une banque de développement peut influencer sur la répartition géographique des industries et contribuer à réduire les déséquilibres entre régions par la création d'emplois et de sources de revenu dans celles qui sont relativement arriérées. Suivant le genre d'entrepreneur qu'elle aide, une banque de développement peut également amener l'instauration d'un régime déterminé de propriété des moyens de production. Même dans le cadre de ces activités traditionnelles de crédit de vastes possibilités s'offrent donc à une banque de développement de faire le meilleur usage possible de ressources rares, d'assurer la fabrication d'une gamme de produits souhaitable du point de vue social, de favoriser l'industrialisation des régions arriérées, d'empêcher la concentration du pouvoir économique et d'encourager des techniciens ayant une vocation d'entrepreneur à créer de petites entreprises, mais cela exige un changement d'attitude et un effort délibéré de sa part.

Malgré les meilleures intentions et un changement dans les attitudes, on constate que les initiatives de projets viables font défaut dans les secteurs qu'il est souhaitable de développer pour des raisons sociales. L'esprit d'entreprise se rencontre rarement dans le pays et les nouveaux entrepreneurs préfèrent généralement s'installer dans des régions sûres où il est possible de bénéficier des économies de concentration, c'est-à-dire dans les régions développées. Les banques de développement ne peuvent pas attendre qu'on leur propose des projets qu'il serait hautement souhaitable d'exécuter du point de vue social. En effet, sur le plan social l'attente est elle-même coûteuse. Elles ne peuvent pas non plus gaspiller les moyens dont elles disposent en fournissant une aide pour des projets foncièrement discutables ou peu intéressants sur le plan social. Rien ne garantit qu'en laissant faire le nombre des propositions de projets souhaitables et avantageux sur le plan social augmentera spontanément. Les banques sont pour leur part disposées à accorder des prêts mais les projets ou les entrepreneurs qui conviendraient font défaut. Il faut donc inciter des entrepreneurs potentiels à présenter des projets même si cela occasionne des dépenses à l'Etat. Dans une économie où tous les capitaux disponibles sont investis, il faudra peut-être distraire des crédits de leur destination première pour les consacrer à un autre type d'investissement à seule fin d'améliorer la qualité de l'ensemble des investissements.

Pour donner une idée des progrès accomplis dans le secteur industriel, il suffit d'indiquer que la part de l'industrie manufacturière dans le produit intérieur net est passée de 6,6 % en 1948-1949 à 11 % environ en 1974-1975. Pendant la même période, le revenu national a progressé en moyenne de 3,5 % par an, la production de l'ensemble de l'industrie d'environ 6 % et celle des industries mécaniques d'environ 9,5 %. L'Inde produit aujourd'hui toute une gamme de biens dont certains relèvent de techniques très poussées. Elle construit des avions, des navires, des locomotives de tous types, des camions, des automobiles et des machines et elle fabrique divers types de composants électroniques complexes, ce qui prouve que ses structures économiques

se transforment lentement mais sûrement. Cette expansion industrielle est l'aboutissement des efforts conjugués de plusieurs organismes du pays et il serait hasardeux d'en attribuer le mérite à un seul ou à deux d'entre eux. Il convient toutefois de mentionner en premier le rôle important joué par les institutions financières dans l'attribution de l'aide aux entreprises industrielles et, ce qui est beaucoup plus important, dans ce qu'elles ont fait pour pénétrer et convaincre les investisseurs que tous les aspects d'un projet d'investissement devaient être analysés clairement dans un rapport avant toute décision d'investir. C'est là un apport particulièrement précieux des banques de développement. A l'heure actuelle, il n'y a pour ainsi dire aucun projet nouveau qui ne bénéficie d'une aide de la part d'une des banques de développement du pays et la plupart des promoteurs s'accordent à reconnaître que les questions très poussées posées par le personnel de ces banques les ont aidés à améliorer leurs propositions d'investissement.

Malgré cette expansion, la part des exportations dans le revenu national n'a pas beaucoup varié. Elle est actuellement de 6 %, ce qui est assez faible quand on compare avec d'autres pays en développement, mais néanmoins en rapport avec le revenu national et la dotation du pays en ressources tant naturelles qu'humaines. L'Inde dispose d'un vaste marché intérieur et tend à suffire de plus en plus à ses propres besoins. Les structures industrielles qui s'instaurent en Inde ne reposeront pas nécessairement sur les agro-industries et le commerce. La part qui revient aux premières dans la production industrielle totale a plutôt diminué légèrement. Ainsi qu'il a été indiqué plus haut, les trois principales agro-industries, à savoir les textiles de coton, les textiles de jute et le sucre, étaient déjà bien développées avant l'indépendance. Entre 1951 et 1975, la production des filatures de coton n'a augmenté que de 2,1 % par an, celle des tissages de coton de 0,3 % et celle de l'industrie du jute de 0,6 %. Dans le secteur artisanal du tissage manuel du coton, ce taux annuel de croissance a été plus élevé et dans celui du sucre il a atteint 5,3 %. Durant la même période, on a enregistré un taux annuel de croissance supérieur

à 10 % dans le cas des produits chimiques, des produits pétroliers, des machines électriques et autres ainsi que de la production d'électricité. La part des trois agro-industries précitées dans l'indice de la production industrielle (année de référence : 1970) a certes diminué lentement, mais elle est néanmoins restée assez élevée (21 % contre 27 %, en prenant 1960 comme année de référence et 48 % compte tenu du secteur artisanal, en prenant 1951 comme année de référence). La tendance est cependant évidente. Les textiles de coton et le sucre étant des biens de grande consommation dans un pays comme le nôtre, il faut en augmenter sensiblement la consommation et la production. Ces industries bénéficient actuellement d'une priorité élevée et l'on s'efforce de moderniser les installations dont disposent les entreprises existantes afin d'accroître leur production. Il convient toutefois de noter que si les industries que l'on qualifie de non traditionnelles prennent une place toujours plus grande dans l'économie et absorbent une part importante de l'assistance fournie par les institutions financières du pays, l'IFI, la plus ancienne de ces institutions, s'intéresse beaucoup aux secteurs du sucre, des textiles de coton et des textiles de jute qui ont bénéficié de près d'un tiers de l'assistance qu'elle a fournie jusqu'ici. L'IFI et l'IDBI, qui octroient normalement une aide aux industries non traditionnelles et aux promoteurs des projets intéressant les industries motrices, aident également, depuis peu, ces trois secteurs. Le principal bénéficiaire de l'assistance fournie jusqu'ici par l'IDBI a été l'industrie textile pour ses programmes de modernisation et d'expansion. Même si une part importante de l'assistance fournie par les institutions financières va aux industries non traditionnelles en raison de l'évolution des structures industrielles, ces institutions continueront d'accorder une attention particulière à la production de ces biens de grande consommation.

La promotion des petites entreprises, la création d'unités de production industrielle dans les régions relativement arriérées du pays ainsi que l'avènement d'une catégorie nouvelle d'entrepreneurs font partie intégrante de la stratégie que nous avons adoptée pour créer des emplois et améliorer la répartition du revenu et des richesses au profit d'une classe ou de groupes sociaux défavorisés.

Dans les secteurs où la taille optimale des unités n'est pas au premier chef fonction des économies d'échelle, les petites entreprises peuvent atteindre ces objectifs avec des immobilisations relativement moins élevées. Elles ont en outre tendance à être moins inflationnistes que les grosses entreprises car on peut les construire et les mettre en service plus rapidement. D'après certaines estimations, un investissement fixe de 1 million de roupies permet de créer 100 emplois dans la petite industrie, contre moins de 25 dans le secteur des grandes entreprises. Si l'on tient compte du revenu des travailleurs indépendants, la part des salaires dans la valeur ajoutée totale s'établit aux environs de 31 %.

En vue d'accélérer la croissance des petites industries, le Gouvernement indien, comme on l'a déjà indiqué, a réservé à ce secteur le monopole de la fabrication d'un grand nombre d'articles. Le Gouvernement central, les autorités des Etats et les institutions financières ont prévu divers stimulants pour favoriser le développement des petites entreprises. L'assistance accordée au cours des six dernières années aux petites unités de production par les State Financial Corporations est passée de 204 millions de roupies en 1959-1960 à 918 millions de roupies en 1965-1966. La part des petites entreprises et des petits entrepreneurs de transports routiers dans le montant total de l'assistance de la Banque est passée de moins de 1 % en 1954-1955 à 5 % environ en 1963-1969 pour atteindre 23 % en 1965-1966. La production des petites entreprises a augmenté à un rythme assez rapide, notamment au cours des dernières années, alors que celle de la grande industrie marquait le pas.

Les petites entreprises, de par leur nature même, sont censées présenter certains inconvénients : elles emploient des techniques moins efficaces, offrent des risques plus élevés, sont plus vulnérables et, du point de vue des institutions de financement, exigent des dépenses plus élevées d'établissement et de supervision. Elles ont besoin d'une infrastructure institutionnelle qui puisse les aider à surmonter ces difficultés. En Inde, il existe, au niveau des Etats, des organismes chargés d'aider les petites unités de production à obtenir les matières premières dont elles ont besoin et à commercialiser leurs produits.

Ces organismes ont également des programmes de location-vente pour l'achat de machines destinées à la petite industrie. Les Small Industries Services Institutes fournissent aux petites unités une assistance en matière de technologie et les aident à surmonter les difficultés d'ordre technique qu'elles rencontrent en cours d'exploitation. La Banque, en collaboration avec d'autres institutions de financement de l'Union et des banques commerciales a créé dans certains Etats - pour la plupart peu développés - des organismes de consultation technique pour aider les entrepreneurs à tous les stades de l'exécution des projets. Afin d'encourager les entreprises à améliorer la qualité de leurs produits, la Banque a mis au point un programme de bonification d'intérêts pour les unités qui ont obtenu le droit d'apposer sur leurs articles le label de l'Indian Standard Institute (Institut indien de normalisation). Cet institut donne des conseils aux petites entreprises sur le type de matériel dont elles ont besoin pour améliorer la qualité de leurs produits et la Banque a accepté de refinancer en totalité l'achat de ce matériel.

Parmi les moyens que le Gouvernement s'efforce de mettre en oeuvre pour mieux répartir les avantages de la croissance figure l'industrialisation active des régions relativement arriérées. Le retard économique n'est pas un problème spécifiquement indien. Il se pose dans d'autres pays et notamment dans certains pays industrialisés. Il revêt cependant une ampleur exceptionnelle en Inde où le gros de la population vit en économie de subsistance et où il existe des écarts considérables entre les régions relativement avancées et les zones peu développées.

Il peut être opportun de rappeler ici la théorie de Singer et Prebisch qui tente d'expliquer la répartition inégale des avantages qui caractérise aujourd'hui le commerce entre les pays avancés et les pays en développement par la structure des échanges internationaux au XIX^{ème} siècle. Cette explication a été contestée, bien que l'on n'ait pas mis en doute la réalité du phénomène ainsi décrit. On peut ne pas être d'accord avec cette théorie mais ce qui importe à l'heure actuelle c'est d'empêcher qu'un phénomène analogue se répète aujourd'hui, notamment dans les grands pays en développement où coexistent des régions relativement développées et des zones arriérées, entre lesquelles les marchandises et les facteurs de production circulent plus ou moins librement.

Les zones avancées qui ont l'avantage d'être bien équipées attirent les entrepreneurs et les ressources. Les régions retardataires risquent donc de se vider à leur profit de leurs ressources les plus précieuses, ce qui entraînerait une croissance régionale déséquilibrée et se solderait par l'apparition d'îlots de prospérité et de pauvreté.

En Inde, une croissance équilibrée des différentes régions a toujours été un des objectifs du plan. Faute de directives et d'un cadre général efficaces, les résultats obtenus à cet égard au cours des trois premiers plans quinquennaux ont été des plus maigres. Aussi a-t-on estimé qu'il fallait des initiatives plus audacieuses et mieux coordonnées pour faire décoller les régions arriérées et les conduire à l'autosuffisance.

En 1968, lors de l'élaboration du quatrième Plan, la Commission du Plan a créé deux groupes de travail, l'un chargé de recommander des critères pour l'identification des zones arriérées, et l'autre chargé de proposer des stimulants fiscaux et financiers de nature à encourager la création d'entreprises industrielles dans ces zones. Se fondant sur les recommandations de ces deux groupes, et sur d'autres considérations, la Commission du Plan a répertorié à ce jour 240 districts et régions considérés comme arriérés et pouvant, à ce titre, recevoir à des conditions de faveur une assistance des institutions financières.

Les institutions financières ont adopté en 1970 des mesures d'aide aux projets entrepris dans les régions retardataires. Il s'agit de concessions telles que réduction des taux d'intérêts, extension de la période d'amortissement, réduction de la commission de garantie et de la commission d'ouverture de crédit pour les soldes non utilisés, etc. La Banque de développement industriel de l'Inde a aussi accordé des concessions analogues pour son aide au refinancement. En outre, le Gouvernement central accorde des subventions dans certaines régions. Ces subventions sont de l'ordre de 15 % du coût des projets, quel qu'en soit le coût, avec un plafond de 1,5 million de roupies. Les gouvernements des Etats accordent eux aussi des concessions financières pour les projets exécutés dans les régions arriérées.

Les mesures d'incitation financière et les subventions ne peuvent à elles seules diriger les forces économiques naturelles et les projets vers les régions retardataires. Le financement n'est pas le seul facteur déterminant, ni même peut-être le principal facteur déterminant de l'investissement industriel dans une région donnée. Les considérations qui influent sur les décisions en matière d'investissements sont nombreuses : existence d'une infrastructure, communications, ressources naturelles, capacités d'initiative industrielle et de gestion, demande, croissance, environnement favorable, et nombre d'autres facteurs socio-culturels qui incitent à entreprendre et à industrialiser. Comprenant que les mesures financières d'encouragement ne suffisent pas, et qu'il faut faire quelque chose de plus pour le développement, les institutions financières se sont en même temps lancées dans ce qu'on peut appeler des activités non financières de développement visant à constituer une base solide d'information qui permette de dégager une stratégie appropriée dans chacun des Etats.

On ne possédait que peu d'informations sur la demande, et sur le potentiel de croissance de ces régions, pour ne rien dire de leur degré de retard et de ses causes. Les régions arriérées ne le sont pas toutes également, et leurs potentiels de développement diffèrent les uns des autres. La première chose à faire était d'évaluer le potentiel de croissance industrielle des régions retardataires. Les institutions financières ont maintenant terminé leurs enquêtes sur le potentiel industriel de toutes les régions, sauf l'Etat du Sikkim (qui a adhéré à l'Union indienne en avril 1976) et ont identifié plusieurs possibilités de projets, en fonction des ressources naturelles des régions, de la demande probable et de l'infrastructure existante. A la suite de ces études, de nombreuses possibilités de projets représentant un investissement global d'environ 26 milliards de roupies, ont été identifiées; 74 de ces propositions, représentant un investissement de 2 milliards 350 millions de roupies ont déjà donné lieu à l'élaboration de projets concrets, dont certains sont en cours de réalisation. Cependant, un grand nombre d'entre elles devront être discutées, examinées plus avant et perfectionnées avant de pouvoir être poussées jusqu'au stade de l'investissement. Une fois terminés, les rapports d'enquête sur chacun des Etats retardataires sont étudiés à fond avec les institutions financières et les autorités de l'Etat intéressé.

Afin de suivre constamment les projets proposés et d'associer étroitement à cette tâche les institutions au niveau des Etats, la Banque de développement industriel de l'Inde a constitué, conjointement avec d'autres institutions financières pan-indiennes, des Groupes interinstitutions où sont représentées les institutions financières et de promotion et les plus importantes banques commerciales de chacun des Etats. Il existe pour l'ensemble du pays 17 de ces groupes. Ils se réunissent à intervalles périodiques et examinent des problèmes très variés se rapportant à l'industrialisation de l'Etat intéressé : identification des projets, identification et formation des entrepreneurs, financement des projets, etc. Le rôle de la Banque de développement industriel de l'Inde est de leur présenter de nouvelles possibilités de projets et de rassembler sur les résultats enregistrés par chacun des groupes interinstitutions des données qu'elle communique à tous les autres.

L'expérience que nous avons de la promotion des nouveaux projets et de la coopération avec les petits entrepreneurs, démontre qu'il existait une lacune grave dans les services mis à la disposition des petits entrepreneurs relativement inexpérimentés. Ils avaient besoin d'aide - technique et professionnelle - pour formuler correctement leurs projets et les présenter aux institutions de financement en vue d'obtenir l'assistance financière nécessaire. Nombre de gens avaient des idées excellentes pour la création d'entreprises nouvelles, mais avaient besoin d'assistance technique pour la conception, la formulation et la mise en oeuvre des projets. Les services techniques et professionnels sont coûteux, parfois même impossibles à obtenir pour un projet à entreprendre dans une région écartée et arriérée. Pour couvrir ce besoin, la Banque de développement industriel de l'Inde, en liaison avec d'autres institutions de financement, a créé des organismes de consultation technique dans sept Etats du pays.

Pratiquement, tous ces systèmes ont leurs défauts. Mais il n'en reste pas moins que le rendement de l'assistance aux régions les moins évoluées a augmenté chaque année sans exception depuis 1970, date de mise en oeuvre des premiers systèmes

d'assistance. En 1975-1976 (avril-mars) l'assistance approuvée par les institutions financières de l'Union pour les projets intéressant ces régions s'est élevée à 1807 millions de roupies, correspondant un tiers environ de l'assistance totale octroyée par ces institutions. La rapidité de la croissance de l'assistance de ce type de projets est illustrée par le fait que, en six ans (1964-1970, juillet-juin), la Banque indienne de développement industriel avait approuvé une assistance de 470 millions de roupies pour les créations d'entreprises dans les régions les moins évoluées, soit environ 17 % de son assistance totale pendant la période considérée. Pendant les années 1975-1976 (juillet-juin), cette assistance est passée à 2009 millions de roupies, soit environ 49 % de l'assistance totale fournie par la Banque.

Le rôle de la Banque dans le développement a reçu une nouvelle orientation après la réorganisation de cette institution, en février 1976. Un service spécial a été créé - le Service du développement des régions et des zones les moins évoluées - chargé essentiellement d'identifier les projets, de les promouvoir et de s'acquitter de diverses autres fonctions concernant le développement des régions les moins évoluées.

Il est difficile d'évaluer quantitativement l'effet de cette assistance sur les régions les moins évoluées, d'autant plus qu'elle n'a pris tout son essor qu'en 1970, et que par conséquent la plupart des projets ne sont pas encore au stade de la production. On peut dire cependant, sur la base des projets déjà parvenus à ce stade, que l'assistance directe fournie par les institutions financières de l'Union a permis la création de plus de 100 000 emplois dans le secteur industriel des régions en cause.

D'après Kuznet, l'inégalité des revenus serait une conséquence inévitable du développement économique dans sa première phase. Quoique l'on pense de cette affirmation, il semble certain que, si on laisse libre cours au mouvement du marché, rien n'impose une répartition plus égale des revenus ni une participation équitable de toutes les régions aux bénéfices de la croissance. Il faut donc orienter le processus de la croissance dans une certaine direction, et le provoquer - si l'on peut dire - dans certaines régions et dans certaines catégories d'entreprise si l'on veut

élargir le secteur industriel. Le rôle des entrepreneurs joue un rôle essentiel dans le développement économique, et, faute d'entrepreneurs acceptant de travailler dans le cadre des objectifs socio-économiques fixés, le développement ne peut se produire au rythme voulu. Même au 19ème siècle, les progrès réalisés dans les pays en développement, aussi limité fussent-ils, s'expliquent par les efforts des entrepreneurs étrangers. Les motifs essentiels en étaient le profit, et le détournement de ce profit au bénéfice des métropoles intéressées, de sorte qu'aucun développement n'a pu se maintenir de façon durable dans les régions qui correspondent aux pays en développement d'aujourd'hui.

Voyant qu'un développement durable est impossible sans encouragement des entreprises, que la meilleure façon de répartir les bénéfices de la croissance est de favoriser la propriété des biens de production, et que la seule façon de promouvoir une croissance soutenue dans les régions peu évoluées du pays consiste à veiller au réinvestissement des profits réalisés dans ces régions, les institutions financières ont mis au point des systèmes ayant pour but d'encourager très activement les nouveaux entrepreneurs et les techniciens à vocation d'entrepreneurs. Pour réaliser le développement industriel continu des régions les moins évoluées, presque tous les Etats ont créé un Office des investissements industriels (le titre exact diffère selon les Etats) ayant pour principale fonction d'aider sous forme de capital ou de prêt les créations d'entreprises dans ces régions et aussi de financer directement, avec la collaboration d'entreprises privées, certains projets nommés en Inde projets "de secteurs communs". Comme l'Office est financièrement corresponsable du projet, on peut compter que les profits réalisés grâce au projet seront réinvestis dans d'autres projets intéressant les régions les moins évoluées de l'Etat en question. Les institutions financières de l'Union octroient une assistance directe aux projets de secteur commun valables dont un Office assure le co-investissement. En outre, la Banque indienne de développement industriel fournit aux Offices une assistance de refinancement pour leurs prêts aux industries de taille moyenne.

Toutes les institutions financières du pays accordent, à des conditions libérales, une assistance aux entrepreneurs potentiels qui sont techniquement en mesure de faire fonctionner un projet mais n'ont pas les crédits nécessaires à sa mise en route. La plupart des banques commerciales fournissent la totalité des fonds recueillis, jusqu'à concurrence de 0,2 million de roupies. Dans le cas de ces techniciens à vocation d'entrepreneurs les institutions financières - celles de l'Etat comme celles de l'Union - appliquent de manière moins rigoureuse les règles prévues en ce qui concerne la contribution des promoteurs. Certaines de ces institutions prennent en outre à leur charge l'établissement d'études de faisabilité et les dépenses entraînées par la participation de ces techniciens aux stages de formation et la gestion des entreprises.

Cependant on constate fréquemment qu'il ne suffit pas de prévoir les stimulants financiers et autres mesures d'assistance (en matière de formation, par exemple) pour inciter ces entrepreneurs potentiels à quitter un emploi bien rémunéré et à renoncer à la sécurité qu'il procure. Un entrepreneur doit avant tout savoir prendre des risques et supporter les conséquences d'un échec éventuel. Ce qu'il faut aux entrepreneurs potentiels c'est disposer d'un "capital-risques", c'est-à-dire recevoir des institutions financières une assistance sous forme de participation au capital, qui réduise leurs risques. A cet effet les institutions financières ont mis au point des mécanismes pour l'octroi de capitaux dits "d'amorçage". Deux systèmes de ce genre relèvent de la Banque. Le premier, qu'elle met en oeuvre par l'intermédiaire des State Financial Corporations, consiste à combler l'écart entre les fonds qu'un promoteur peut effectivement apporter et les fonds nécessaires au lancement du projet. Ces crédits, qui sont accordés à des conditions très libérales, ne peuvent dépasser 0,1 million de roupies. L'autre système, dont l'application est confiée aux State Industrial Investment Corporations, prévoit l'octroi de capitaux d'un montant compris entre 0,1 million et 1,0 million de roupies pour des projets dont le coût est égal ou inférieur à 10 000 millions de roupies. La Industrial Finance Corporation of India

patronne également une institution appelée Risk Capital Foundation qui fournit le même genre d'assistance financière sous forme de prêts sans intérêt accordés aux entrepreneurs à titre personnel pour des projets d'un coût supérieur à 10 millions de roupies. Il existe donc trois systèmes complémentaires permettant d'obtenir une assistance à des conditions très libérales. Au niveau des Etats, les institutions financières déploient une grande activité pour identifier les entrepreneurs potentiels et organiser à leur intention des programmes spécialisés de formation.

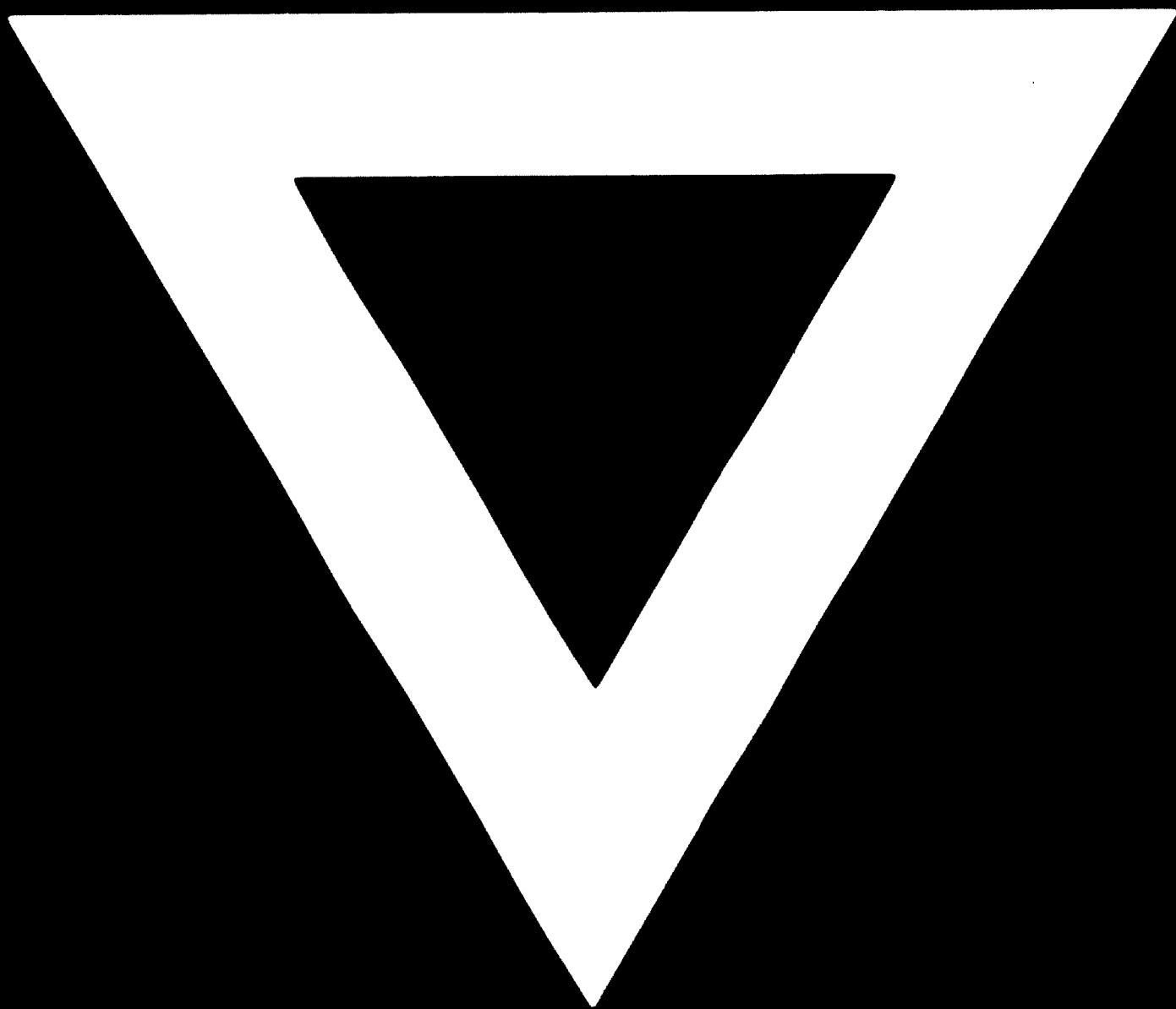
Les institutions financières ont également reconnu la nécessité d'améliorer constamment la qualité de leurs cadres et du personnel de direction des entreprises pour augmenter le nombre des projets viables, relever les normes d'évaluation des projets et perfectionner la gestion des entreprises industrielles. Conscientes de l'importance qui revient à la formation et à la recherche en matière de gestion financière, l'ICICI et l'IFCI ont respectivement apporté leur appui dans ce domaine à l'Institute for Financial Management and Research de Madras et au Management Development Institute de New Delhi. Ainsi ont été mis au point des programmes de formation adaptés aux besoins des institutions financières et de l'industrie indiennes. Des participants d'autres pays ont également suivi ces programmes et s'en sont déclarés très satisfaits.

Ce type de programmes se rattache aux activités d'infrastructure visant à développer cet élément capital du développement économique qu'est le facteur humain. Les bénéfices qui en résultent se manifestent à long terme et ne sont pas aisément quantifiables; la période de gestation de toutes les activités de ce genre est longue, surtout dans le cas d'une croissance de type "induit". En revanche les coûts de ces activités sont ressentis immédiatement, aussi les partisans d'une maximisation rapide des bénéfices se montrent quelque peu sceptiques quant à l'utilité de cette longue et difficile quête de nouveaux moyens permettant d'élever la qualité du facteur humain dans l'industrie. Nous pensons pour notre part que de tels efforts sont justifiés, surtout dans un pays où la redistribution est l'objectif essentiel.

Le développement d'un pays ou d'une ou plusieurs de ses régions est un phénomène socio-économique dans lequel interviennent aussi bien des facteurs économiques que des facteurs non économiques. L'industrialisation n'est que l'un des aspects de la croissance. Au début du processus de croissance, le développement de l'agriculture est tout aussi important, sinon plus important. Les objectifs des banques de développement doivent être harmonisés avec le plus grand soin, faute de quoi il pourrait arriver que l'accélération de la croissance se fasse aux dépens de l'équité, ou que la recherche de l'équité freine la croissance. De plus, la réalisation de ces objectifs suppose toujours des efforts conjugués auxquels participent de nombreuses autres institutions. Il est très difficile de mesurer avec tant soit peu de précision la contribution apportée par une institution. Bien des coûts et bénéfices dus à des effets d'interdépendance ou à des facteurs exogènes sont difficilement quantifiables. Une chose est cependant certaine. Les institutions financières oeuvrent dans la bonne direction; si elles se trompent parfois, elles savent tirer un enseignement de leurs erreurs et leurs efforts tendent toujours à trouver de nouveaux moyens de répondre mieux encore aux besoins du pays.



C-266



77.06.27